**Déclaration juridiquement contraignante au lieu de l’acte de notoriété**

*(Art. 47 D.P.R. 28 décembre 2000, n. 445)*

Le/la soussignée ………………………………, né/ée à …………………. le ….…………, résident/e à ……………………, Rue …………………………, Code/Matricule Fiscale/N° carte d’identité/CIN ………………………………,

Conscient/e des sanctions pénales, en cas de fausses déclarations, de création ou d'utilisation de faux documents, visés à l'art. 76 du D.P.R. 445 du 28 décembre 2000.

En référence à l’**Avis de vacance public de poste professionnel n. 22/AICSTUNISI/2023**

*………………………………………………………………………………………………………………………*

**DECLARE :**

1. D’avoir un âge qui n’excède pas (au moment de la signature du contrat) celui requis pour la retraite par la réglementation locale (60 ans)
2. D’être citoyen/enne ………………………………………………..(Pays)
3. D’être en bon état de santé apte à l'emploi
4. De jouir des droits civils et politiques
5. De ne pas avoir fait l'objet de condamnations pénales, ne pas avoir fait l'objet de mesures préventives et ne pas être soumis à des poursuites pénales ou comptables tant en Italie qu'à l'étranger.
6. De ne pas avoir été licencié, dispensé, déclaré déchu dans une administration publique, tant en Italie qu'à l'étranger.
7. Ne pas être soumis aux obligations de service militaire.
8. De ne pas avoir eu, au cours de trois ans précédant la date d'expiration de l'avis, une appréciation d'insuffisance dans l'évaluation des travaux effectués / exécutés dans le cadre de contrats de travail signés avec des bureaux de l'AICS autres que Tunis
9. D’avoir obtenu la qualification requise par l'avis de sélection.
10. D’avoir acquis l'expérience professionnelle requise par l'avis de sélection.
11. Avoir une connaissance de la langue arabe(tunisien) écrite et orale au moins au niveau C1 du cadre européen commun de référence pour la connaissance des langues ;
12. Avoir une connaissance de la langue française écrite et orale au moins au niveau C1 du cadre européen commun de référence pour la connaissance des langues

Date, …. /……/ …….

 **Le/La Déclarant/e**

**……………………………..………….**